



GESTION DE PROJET

FICHE outil

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

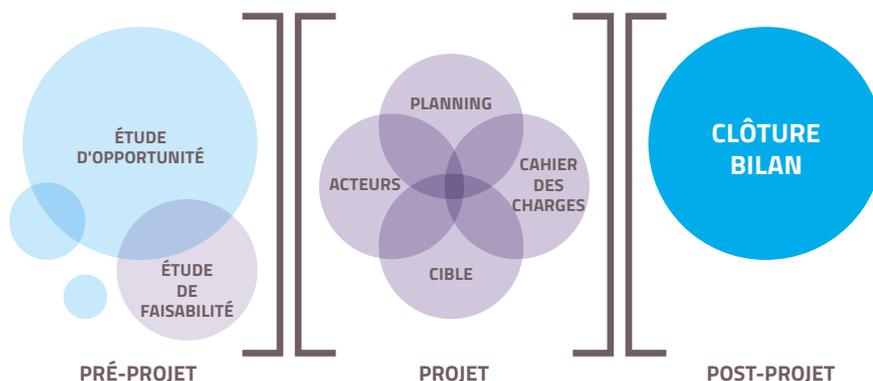


VERSION
FEVRIER 2016

i Pour de plus amples informations, consulter la FICHE ZOOM PRE-PROJET.

1 — Principes généraux

Dès lors que l'opportunité de lancer un projet a été actée, l'étude de faisabilité permet de préciser les moyens et conditions nécessaires pour s'assurer de sa réalisation. Seconde phase du pré-projet, elle permet donc de fournir les conditions de lancement optimales du projet.



2 — Objectifs de l'outil

⚠ Les idées clés à retenir :
- Estimer les moyens
- Maquetter le projet
- Définir les responsabilités

L'étude de faisabilité présente l'organisation probable du projet et dimensionne précisément les moyens nécessaires à sa bonne réalisation (humains, techniques, financiers...). Elle positionne également le déroulement du projet dans le temps et définit ses engagements.

Il s'agit donc d'une étape prépondérante dans la phase de pré-projet car elle permet de décider du lancement du projet et de la nomination des intervenants sur le projet.

3 — En pratique

i Les éléments présentés dans cette fiche outil sont à compléter avec le modèle en annexe.

Pourquoi réaliser une étude de faisabilité ?

- + Préciser une demande ou un besoin exprimé dans une étude d'opportunité.
- + Estimer l'effort nécessaire de l'établissement pour réaliser un projet.
- + Anticiper la mobilisation des ressources.
- + Choisir parmi des scénarios possibles.
- + Planifier les différentes phases de déroulement du projet.
- + Donner de la visibilité aux instances de direction et aux responsables de l'établissement.

1/2





*L'étude de faisabilité
en 3 actions :*

- Donner corps au projet
- Définir les intervenants
- Estimer les charges et délais

Quels éléments fournir ?

En complément des éléments de l'étude d'opportunité, indiquer :

- + Les aspects juridiques et techniques du projet.
- + Un périmètre avec éventuellement les différents scénarios envisagés pour l'atteindre.
- + Les éléments de pilotage du projet (par nomination ou fonction).
- + Les responsabilités des intervenants.
- + Une planification détaillée des grandes étapes et jalons.

Combien de pages ?

L'étude de faisabilité doit apporter de l'information et de l'estimation sans trop de précision. La synthèse est donc de mise pour ce document qui ne doit pas dépasser 7 à 8 pages. Les éléments complémentaires pourront judicieusement trouver leur place en annexe.

Charge à prévoir pour la réalisation de ce document ?

- + 3 à 4 jours de rédaction.
- + 2 à 3 jours pour rencontrer des personnes ressources.
- + 1 jour de validation.

Qui rédige ce document ?

Logiquement, celui ou celle qui est destiné(e) à devenir chef du projet mais cela peut-être également une personne maîtrisant suffisamment le sujet pour l'étudier et le présenter.

Et après ?

L'étude de faisabilité permet de franchir le premier jalon du projet. En cas d'invalidation, le projet n'est pas lancé.

Au contraire, en cas de validation, le chef de projet pourra entamer la rédaction de sa note de cadrage et mobiliser son équipe.